

DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

LOT 01 : REFECTION DE LA TOITURE

Les quantités qui sont données ici le sont à titre indicatif. Les entrepreneurs sont donc sensés les avoir vérifiées et les corriger. Les quantités indiquées sur la proposition de l'entreprise seront contractuelles.
Par ailleurs, les entrepreneurs devront indiquer les quantités des articles non quantifiés dans le dossier d'appel d'offres. Ces quantités doivent obligatoirement être inscrites suivant le mode unitaire indiqués ci-après.
Toutes les prescriptions s'entendent fournies et posées, sauf spécifications spéciale.
Tous les articles et les sous-articles doivent être chiffrés.
Compris toutes sujétions suivant CCTP.
Compris prescriptions dans PGCSPS.

OFFRE DE BASE

Désignation	U	Qtés	Prix unitaires HT	Total HT
Mise en place d'un échafaudage de pied	F	I		
Dépose de la couverture existante au niveau I du bâtiment, ainsi que de la laine de verre présente dans le plenum, y compris évacuation des gravats et mise en décharge.	F	I		
Réfection complète de la couverture après vérification de l'état De la charpente y compris fournitures et pose de voliges, chevrons Et tous accessoires nécessaires à la pose.	F	I		
TOTAL H.T				
TVA 20 %				
TOTAL TTC				

OPTION I – REMPLACEMENT DE VOLIGEAGE

Désignation	U	Qtés	Prix unitaires HT	Total HT
Remplacement de voligeage par éléments « sous tuiles » de type PST Plus ou moins-value par rapport à l'offre de base	UN	I		
TOTAL H.T				
TVA 20 %				
TOTAL TTC				

Date, cachet et signature